

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 26

23 janvier 1997

SOMMAIRE

Alfred Berg Advisory Co S.A., Luxbg	pages 1205, 1206	International Trading and Investments Holdings S.A. Luxembourg, Luxembourg	1230
ALUPASS, Association Luxembourgeoise des Mandataires Généraux, Agents Généraux et Agents Professionnels d'Assurances, A.s.b.l., Luxembourg-Ville	1202	Iris II, S.à r.l., Luxembourg	1229
Bloomingdale S.A., Luxembourg	1207, 1208	Job Services, S.à r.l., Rameldange	1229
Brockmont International S.A., Luxembourg	1214	Jyvass International S.A., Capellen	1229
Carewell, S.à r.l., Luxembourg	1208, 1210	KB Lux Bond Fund, Sicav, Luxembourg	1227
CK Sport-Center S.A., Luxembourg-Kockelscheuer	1212, 1213	KB Lux Equity Fund, Sicav, Luxembourg	1228
Classe Affaires - A.C.E., S.à r.l., Luxembourg	1206, 1207	KB Lux Interequity, Sicav, Luxembourg	1228
Covacar S.A., Luxembourg	1203, 1204	KB Lux-Invest, Sicav, Luxembourg	1231
Covest Holding S.A., Luxembourg	1204	Koelnag S.A., Luxembourg	1232
Crysol S.A., Luxembourg	1213	Kyros Investments S.A., Luxembourg	1232
Deloitte & Touche Consulting Group, S.à r.l., Strassen	1215, 1216	Labora, S.à r.l., Steinsel	1233, 1234
Di-Ka-Lux, S.à r.l., Luxembourg	1204	Laboratoire Dentaire Jean Schaack, S.à r.l., Luxembourg	1233
Dr. Perthain & Partner, S.à r.l., Mondorf	1214	Laios S.A., Luxembourg	1234
Dunmore International S.A., Luxembourg	1214, 1215	Lang Frères, S.à r.l., Grevenmacher	1236
E.F.P. S.A., Euro Finance and Properties S.A., Luxbg	1216	Liano Holding S.A., Luxembourg	1234, 1235
E.P.A. Luxembourg SCI, Exploitation et Production Agro-Alimentaire-Succesgranen-Luxembourg SCI, Lintgen	1246	Limpar S.A., Luxembourg	1229
Ets. Mulheims, S.à r.l., Leudelange	1216	Marcomard S.A., Luxembourg	1232, 1233
Euroblick Holding S.A., Luxembourg	1217	Mondo Luxembourg S.A., Foetz	1236, 1237
Euronav S.A., Luxembourg	1217	Navatar Holding S.A., Luxembourg	1230
Euronav Luxembourg S.A., Luxembourg	1213	Navitours, S.à r.l., Remich	1236
Eves S.A., Luxembourg	1217	Nieuwen Immo S.A., Luxembourg	1236
Exmar Lux S.A., Luxembourg	1218	NSM Advisory Services S.A., Luxembourg	1237, 1238
Ferdofinance S.A., Luxembourg	1211, 1212	PA.FI. France S.A., Luxembourg	1237
Fernbach Software S.A., Luxembourg	1216	PBC Lux S.A., Luxembourg	1237
FILUX, Compagnie Financière Luxembourg S.A., Luxembourg	1210	PBIB S.A., Luxembourg	1243
Financière Covest S.A., Luxembourg	1218	Petrim Holding S.A., Luxembourg	1239
Financière G.L.T. du Nord S.A., Luxembourg	1218	Pfaffebusch, S.à r.l., Mamer	1239
Fineuroinvest, S.à r.l., Luxembourg	1219	PK Diffusion, S.à r.l., Leudelange	1240
FININCO - Financial and Investments Company S.A., Luxembourg	1219	PLR International S.A., Luxembourg	1241
FTNS Luxembourg, France Télécom Network Services S.A., Howald	1222, 1223	Progest S.A., Luxembourg	1239, 1240
Gas Shipping Luxembourg S.A., Luxembourg	1222	Radnik Bauwesen und Bauindustrie A.G., Krizevci	1242
Gas Venture Luxembourg S.A., Luxembourg	1225	Relys S.A., Luxembourg	1240
Gerim Générale Holding, S.à r.l., Rameldange	1226	Ries & Kaiser, La Nouvelle Façon, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	1243
Gerim II, S.à r.l., Rameldange	1218	Roguedas S.A., Luxembourg	1235
Gerim III, S.à r.l., Rameldange	1226	Rominay Luxembourg S.A., Luxembourg	1241, 1242
Global One Communications S.A., Howald	1219, 1221	Schiffmann, S.à r.l., Grevenmacher	1239
GMM S.A.H., Luxembourg	1223, 1225	Shikako S.A., Luxembourg	1241
Granulux, S.à r.l., Soleuvre	1226	Société Anonyme Maloupic, Luxembourg	1241
Grenztankstelle Remich, S.à r.l., Remich	1226	Société Internationale Italcementi (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1242
Grenztankstelle Wasserbillig-Merttert, S.à r.l., Merttert	1226	Sodevim S.A., Luxembourg	1244
Ideal International Investment S.A., Luxembourg	1227	Sogecalux S.A., Luxembourg	1243
Immofamiliale II, S.à r.l., Hostert	1227	Sogefin S.A., Luxembourg	1243
Immofamiliale III, S.à r.l., Hostert	1228	Solvay S.A.H., Luxembourg	1238
International Engineers Limited S.A.H., Luxembourg	1225	Solvay Finance (Luxembourg) S.A., Bruxelles	1245
International Maritime Investors S.A., Luxembourg	1228	Solvay Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1245
		Sopalux S.A., Luxembourg	1246
		Suluxan S.A., Luxembourg	1244
		Tecto Luxembourg S.A., Luxembourg	1245
		Téléfuture S.A., Luxembourg	1245
		T-Pro, S.à r.l., Bridel	1231
		Union Minière S.A., Bruxelles	1248
		Violet Investment S.A., Luxembourg	1245

**ALUPASS, ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES MANDATAIRES GENERAUX,
AGENTS GENERAUX ET AGENTS PROFESSIONNELS D'ASSURANCES, A.s.b.l.,
Association sans but lucratif.**

Siège social: Luxembourg-Ville, 77, avenue Victor Hugo.

STATUTS COORDONNES

Chapitre I^{er} - Dénomination, Siège, Durée

Art. 1^{er}. Entre les soussignés et ceux qui, par la suite, deviendront membres en adhérant aux présents statuts, a été constituée une association professionnelle sans but lucratif, régie par la loi du 21 avril 1928 avec ses modifications ultérieures ainsi que par les présents statuts.

L'Association est dénommée ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES MANDATAIRES GENERAUX, AGENTS GENERAUX ET AGENTS PROFESSIONNELS D'ASSURANCES, en abrégé ALUPASS, A.s.b.l.

L'Association est constituée pour une durée indéterminée.

Le siège social se trouve à Luxembourg-Ville, 77, avenue Victor Hugo.

Chapitre II - Objet

Art. 2. L'Association a pour objet l'étude, la protection et le développement des intérêts communs professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres ainsi que la représentation de leur profession auprès des compagnies d'assurances, des autorités de contrôle et de tous organismes tiers généralement quelconques.

Chapitre III - Composition de l'Association, Conditions d'Admission et de Démission des Associés

Art. 3. Peuvent devenir membres de l'Association:

a) Les Mandataires Généraux des Compagnies Etrangères autorisées à faire des opérations d'assurances au Grand-Duché de Luxembourg et dont le mandat a reçu l'agrément des Autorités de Contrôle.

b) Les Agents Généraux ou Principaux Professionnels des Compagnies d'Assurances autorisées au Grand-Duché de Luxembourg.

c) Les Agents Professionnels indépendants agréés par les Autorités de tutelle.

d) Les personnes issues des professions décrites sub a), b), c) et n'exerçant plus d'autre activité principale.

L'Association est composée de membres effectifs et de membres adhérents. Le nombre minimum des associés ne peut pas être inférieur à cinq.

Les membres effectifs sont repris sur la liste en annexe.

Art. 4. Le Conseil d'Administration décide de l'admission de nouveaux associés après examen des demandes écrites adressées au Président.

Art. 5. La qualité d'associé se perd par décès, démission ou exclusion.

Art. 6. Tout associé est libre de se retirer de l'Association en faisant connaître ses intentions par lettre recommandée adressée au Président.

L'associé démissionnaire sera libéré de ses engagements à l'égard de l'Association à partir de l'envoi de la lettre recommandée de démission, le récépissé de la poste faisant foi. Il reste cependant redevable de la cotisation de l'exercice en cours et ne peut faire valoir aucune prétention quant à l'avoir social.

Art. 7. L'exclusion d'un associé pourra être prononcée notamment:

1. en cas de révocation ou d'annulation de son agrément gouvernemental,

2. en cas de demande écrite par trois associés au moins et pour motifs graves. L'exclusion d'un associé devra être prononcée en cas de non-paiement de la cotisation annuelle après un unique rappel fait par lettre recommandée.

L'associé exclu ou démissionnaire n'a aucun droit sur le patrimoine de l'Association.

Art. 8. L'exclusion d'un associé est décidée par l'Assemblée Générale statuant à la majorité des deux tiers des voix. L'associé exclu n'a aucun droit sur l'avoir social et reste redevable de la cotisation de l'exercice en cours.

Art. 9. L'associé démissionnaire ou exclu pourra réintégrer l'Association en présentant une nouvelle demande d'admission.

Art. 10. Sur la proposition du Conseil d'Administration, l'honorariat pourra être conféré à toute personne ayant participé à la gestion ou à l'administration de l'Association et rendu de singuliers services. L'honorariat confère à la personne qui le reçoit, le droit d'assister, à titre consultatif, à toute réunion du Conseil d'Administration et aux Assemblées Générales.

Chapitre IV - Recettes et Dépenses

Art. 11. Les recettes de l'Association se composent:

a) de la cotisation annuelle à verser par chaque associé dont le montant fixé par l'Assemblée Générale ne pourra pas être supérieur à 30.000 LUF (trente mille LUF). Elle est due à partir du premier janvier de chaque année. Chaque associé doit la cotisation pour l'année en cours quelle que soit l'époque de son admission, de sa démission ou de son exclusion.

b) Des intérêts des fonds placés.

c) De la quote-part à charge de chaque associé dans les dépenses extraordinaires que l'Association pourrait être amenée à assumer et dont la base de répartition entre les Associés sera fixée par le Conseil d'Administration.

d) Des subventions et dons.

Art. 12. Les dépenses sont ordonnancées par le Président et par le Trésorier.

Chapitre V - Conseil d'Administration - Gestion

Art. 13. L'Association est gérée par un Conseil d'Administration composé de 5 membres au moins.

Chaque groupe d'associés décrits sous l'article 3 a, b et c devra être représenté dans la mesure du possible par un de ses membres au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration choisira en son sein un Président. Le mandat des Administrateurs est de deux ans. Ils sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration peut être constitué à raison d'un tiers au maximum de producteurs agréés exclusivement ou principalement pour la même Compagnie d'Assurances.

Art. 14. Les membres du Conseil d'Administration sont élus à la majorité absolue des voix des associés présents à l'Assemblée Générale.

En cas de vacance du mandat d'un membre du Conseil d'Administration avant son expiration, il sera pourvu au remplacement du titulaire lors de la prochaine Assemblée Générale. Le choix du remplaçant devra être fait de préférence parmi les associés ayant le même statut professionnel que la personne à remplacer. Les fonctions du nouveau membre expirent avec le mandat de celui auquel il a succédé.

Art. 15. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres deux Vice-Présidents.

Le Président et les Vice-Présidents pourront désigner des commissions appelées à étudier des problèmes spécifiques de la profession. Il feront rapport au Conseil d'Administration au sujet des travaux effectués par ces commissions.

Art. 16. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un Trésorier qui, ensemble avec le président, ordonnance les dépenses de l'Association.

Art. 17. Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du Président ou sur la demande de deux Administrateurs au moins.

Le Conseil d'Administration doit se réunir suite à une demande de réunion écrite, d'au moins deux des membres du Conseil d'Administration, et adressée au Président ou au Secrétaire de l'Association.

Il ne peut statuer que si la majorité des administrateurs est présente.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des votants, la voix de celui qui préside étant prépondérante en cas de partage. En l'absence du Président, le Conseil est présidé par le plus âgé des Vice-Présidents.

Toutes les décisions prises devront être consignées dans des procès-verbaux signés par celui qui préside et un Administrateur et insérés dans un registre spécial.

Le Conseil d'Administration présent se compose comme suit:

Président: M. Jacoby Théo, assureur, Diekirch
 Secrétaire: Mme Wertheim Alice, assureur, Luxembourg
 Membres: M. Kraus Jean-Marie, assureur, Dudelange
 M. Hengen Georges, assureur, Luxembourg
 M. Heiderscheid Nico, assureur, Godbrange
 M. Penning Christian, assureur, Bereldange
 M. Pirrotte Jean, assureur, Luxembourg
 M. Armeni Roland, assureur, Bergem
 M. Hauffels Paul, assureur, Bergem
 M. Breyer Roland, assureur, Pétange
 M. Friedrich Robert, assureur, Mondorf.

Le siège social et le secrétariat se trouvent à Luxembourg, 77, avenue Victor Hugo.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1996, vol. 486, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40204/000/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

COVECAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 66, rue des Celtes.

R. C. Luxembourg B 33.097.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COVECAR S.A., avec siège social à Weiler-la-Tour, constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée par acte notarié du 1^{er} mars 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 310 du 4 septembre 1990, transformée en société anonyme suivant acte notarié du 14 décembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 107 du 23 mars 1994.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Medjdoub Chani, juriste-fiscaliste, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, Monsieur Dominique Claisse, employé privé, demeurant à F-Thionville.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Maria Rodrigues, employée privée, demeurant à F-Herserange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Transfert du siège social de Weiler-la-Tour à L-1318 Luxembourg, 66, rue des Celtes et modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de Weiler-la-Tour à L-1318 Luxembourg, 66, rue des Celtes, de sorte que le premier alinéa de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. 1^{er} alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Chani, D. Claisse, M. Rodrigues, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 1996, vol. 93S, fol. 93, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 novembre 1996.

G. Lecuit.

(40242/220/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

COVECAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 66, rue des Celtes.

R. C. Luxembourg B 33.097.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 novembre 1996.

G. Lecuit.

(40243/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

COVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 41.609.

Le bilan et l'affectation des résultats de la société au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 1996, vol. 486, fol. 57, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(40244/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

DI-KA-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 30.821.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour DI-KA-LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(40249/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

ALFRED BERG ADVISORY CO S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 41.369.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the eighteenth of October.
Before Maître Camille Hellinckx, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of ALFRED BERG ADVISORY CO S.A., a société anonyme, having its registered office in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, trade register Luxembourg section B number 41.369, incorporated by a deed dated on September 16th, 1992, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 486 of October 26th, 1992 and whose Articles of Association have never been amended.

The meeting is presided over by Mr Théo Limpach, manager, residing in Arlon, Belgium.

The chairman appoints as secretary Mrs Chantal Valet, direction secretary, residing in Kleinbettingen.

The meeting elects as scrutineer Mr Yves Martin, manager, residing in Arlon, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 3,000 (three thousand) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Change of the object of the Company which will read as follows:

«The object of the Corporation is the holding of participations in any form whatever in Luxembourg companies and foreign companies, as well as the management and development of such participations. It shall serve as adviser and investment manager to Luxembourg collective investment undertakings in connection with the management of their assets and their promotion.

The Corporation shall not have any industrial activity and shall not maintain any commercial establishment open to the public.

It may carry out any activities deemed useful for the accomplishment of its object.»

2.- Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting takes unanimously the following resolution:

Resolution

The meeting decides to change the objet of the Corporation and to amend article three of the Articles of Incorporation by giving it the same wording as in the hereabove agenda.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALFRED BERG ADVISORY CO S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R. C. Luxembourg section B numéro 41.369, constituée suivant acte reçu le 16 septembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 486 du 26 octobre 1992 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Théo Limpach, gérant, demeurant à Arlon, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire, Madame Chantal Valet, secrétaire de direction, demeurant à Kleinbettingen.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Yves Martin, gérant, demeurant à Arlon, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il apparaît de la liste de présence que les 3.000 (trois mille) actions représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. «L'objet de la Société est la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et le développement de telles participations. Elle servira de conseiller et de gestionnaire d'investissements à des organismes de placement collectif luxembourgeois en relation avec la gestion de leurs avoirs et leur promotion.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public. Elle pourra mener toutes activités s'avérant utiles à l'accomplissement de son objet.»

2. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de changer l'objet social de la société et de modifier l'article trois des statuts en lui donnant la teneur reprise à l'ordre du jour qui précède.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur la demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: T. Limpach, C. Valet, Y. Martin, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1996, vol. 93S, fol. 90, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 1996.

C. Hellinckx.

(40205/215/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

ALFRED BERG ADVISORY CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 41.369.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 1996.

Pour le notaire

Signature

(40206/215/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

CLASSE AFFAIRES – A.C.E., S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 49.051.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

FIRST INTERNATIONAL COMMERCIAL AGENCY LIMITED, société anonyme de droit irlandais, ayant son siège social à Dublin,

ici représentée par deux de ses administrateurs:

a) Monsieur Medjdoub Chani, juriste-fiscaliste, demeurant à Luxembourg,

b) Monsieur Dominique Claisse, employé privé, demeurant à F-Thionville.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, en sa qualité de seule et unique associée de la société CLASSE AFFAIRES – A.C.E., S.à r.l., société à responsabilité limitée avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné, alors de résidence à Mersch, en date du 11 octobre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 34 du 21 janvier 1995,

a déclaré prendre la résolution suivante:

Résolution unique

L'associée unique décide de modifier l'objet social de la société, de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** La société a pour objet l'import-export, la distribution, la représentation et la commercialisation d'articles de textile, d'ustensiles de jardin et d'articles de décoration pour intérieurs et extérieurs aux foires et marchés.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Chani, D. Claisse, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 1996, vol. 93S, fol. 93, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 novembre 1996.

G. Lecuit.

(40236/220/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

CLASSE AFFAIRES – A.C.E., S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 49.051.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 novembre 1996.

G. Lecuit.

(40237/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

BLOOMINGDALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 37.036.

Le bilan au 30 septembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour BLOOMINGDALE S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

(40221/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

BLOOMINGDALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 37.036.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société BLOOMINGDALE S.A., tenue au siège social en date du 28 octobre 1996, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1994:

1) Décharge est accordée aux administrateurs, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A., à l'administrateur-délégué, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, pour l'année 1994.

2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.

3) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

4) Election de FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG en tant que commissaire aux comptes.

5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 30 septembre 1994.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BLOOMINGDALE S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 48, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40222/683/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

BLOOMINGDALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 37.036.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour BLOOMINGDALE S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

(40223/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

BLOOMINGDALE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 37.036.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société BLOOMINGDALE S.A., tenue au siège social en date du 31 octobre 1996, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1995:

1) Décharge est accordée aux administrateurs, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A., à l'administrateur-délégué, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, pour l'année 1995.

2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.

3) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

4) Election de FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG en tant que commissaire aux comptes.

5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 30 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BLOOMINGDALE S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 48, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40224/683/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

CAREWELL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.339.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twenty-second of October.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg.

Has appeared:

Mr Henry John Mark Tompkins, company director, residing at 112, avenue Molière, B-1180 Brussels, here represented by Mrs Kristel Segers, company director, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Brussels on October 21st, 1996.

Said proxy, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

This appearing person, acting in the above-named capacity, has requested the notary to state that:

- The appearing person is the only partner of the «société à responsabilité limitée unipersonnelle» CAREWELL, S.à r.l., R. C. B no. 55.339, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on May 9th, 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 496 of September 20th, 1996.

- The corporate capital of this company is presently set at one million Luxembourg francs (LUF 1,000,000.-), represented by one thousand (1,000) common shares of a par value of one thousand Luxembourg francs (LUF 1,000.-) each.

- The partner resolves to increase the capital of the company by the LUF countervalue of five hundred and twenty-five thousand US dollars (USD 525,000.-) calculated at the exchange rate of LUF 31.65 for USD 1.- prevailing at the effective date of the signing of the proxy, i.e. LUF 16,616,000.-, by creation and issue of new shares of a par value of one thousand Luxembourg francs (LUF 1.000.-) each.

The new shares have been fully subscribed to by Mr Henry John Mark Tompkins, prenamed, here represented by Mrs Kristel Segers, prenamed, by virtue of the prenamed proxy.

The payment of the new shares has been made through the contribution of a portion of a receivable held by Mr Henry John Mark Tompkins, prenamed, from the Company up to the LUF countervalue of USD 525,000.- i.e. on October 21st, 1996.

It results from a certificate annexed to the present deed and drawn up in Brussels on October 21st, 1996 by Mr Henry John Mark Tompkins, prenamed, that:

- he holds a receivable amounting to the LUF countervalue of USD 2,091,415.- from CAREWELL, S.à r.l., company with registered office in L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal,

- such receivable originated on July 2nd, 1996 pursuant to a loan given by Mr Henry John Mark Tompkins to CAREWELL, S.à r.l.;

- the rate of interest is fixed at 0 %;

- it is subordinated as regards its rank of payment;
- there are no other conditions attaching to the loan;
- such receivable is incontestable, definable in monetary terms and carry right to payment.

No restriction prevents the contribution of the above-mentioned portion of the receivable to the corporate capital of the company CAREWELL, S.à r.l.

Pursuant to the preceding resolution, the first paragraph of article 6 of the Articles of Incorporation is amended and shall read henceforth as follows:

«**Art. 6. First paragraph.** The Company's capital is set at seventeen million six hundred and sixteen thousand Luxembourg francs (LUF 17,616,000.-), represented by seventeen thousand six hundred and sixteen (17,616) shares of a par value of one thousand Luxembourg francs (LUF 1,000.-) each, all entirely subscribed to and fully paid up in cash or in kind.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately two hundred and thirty-five thousand Luxembourg francs (LUF 235,000.-).

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the person appearing, said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Henry John Mark Tompkins, administrateur de sociétés, demeurant au 112, avenue Molière, B-1180 Bruxelles,

ici représenté par Madame Kristel Segers, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bruxelles (Belgique), le 21 octobre 1996,

laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter:

- Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée unipersonnelle existant sous la dénomination de CAREWELL, S.à r.l., R. C. B n° 55.339, avec siège social à Luxembourg.

La société a été constituée suivant acte du notaire instrumentaire, en date du 9 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de 1996, n° 496 du 20 septembre 1996.

- Le capital social est fixé à un million de francs luxembourgeois (LUF 1.000.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces ou en nature.

- L'associé décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de la contre-valeur en LUF de cinq cent vingt-cinq mille US dollars (USD 525.000,-) au taux de change de LUF 31,65 pour USD 1,- en vigueur à la date de la signature de ladite procuration, soit 16.616.000,-, par la création et l'émission de nouvelles parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

Toutes les nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par Monsieur Henry John Mark Tompkins, préqualifié,

ici représenté par Madame Kristel Segers, préqualifiée,

en vertu d'une procuration donnée à Bruxelles, le 21 octobre 1996.

- Les nouvelles parts sociales ont été intégralement libérées par l'apport d'une portion d'un effet à recevoir détenu par Monsieur Henry John Mark Tompkins sur la société et à concurrence de la contre-valeur de USD 525.000,- i.e., le 21 octobre 1996.

Il résulte d'un certificat annexé au présent acte et signé à Bruxelles, le 21 octobre 1996, par Monsieur Henry John Mark Tompkins, préqualifié:

- qu'il détient un effet à recevoir d'une contre-valeur de USD 2.091.415,- sur CAREWELL, S.à r.l., société avec siège social à L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal;

- cet effet à recevoir provient d'un prêt accordé en date du 2 juillet 1996 par Monsieur Henry John Mark Tompkins, à CAREWELL, S.à r.l.;

- le taux d'intérêt est fixé à 0 %;

- il est subordonné quant à son rang de paiement;

- aucune autre condition n'est attachée à ce prêt;

- cet effet à recevoir est certain, liquide et exigible.

Aucune restriction ne s'oppose à l'apport de la portion ci-dessus mentionnée de l'effet à recevoir au capital de la société CAREWELL, S.à r.l.

Suite à la résolution qui précède, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. 6.1.** Le capital social est fixé à dix-sept millions six cent seize mille francs luxembourgeois (LUF 17.616.000,-), représenté par dix-sept mille six cent seize (17.616) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces ou en nature.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société pour le présent acte, sont évalués approximativement à deux cent trente-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 235.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: K. Segers, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 1996, vol. 94S, fol. 14, case 7. – Reçu 166.160 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 1996.

A. Schwachtgen.

(40230/230/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

CAREWELL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 55.339.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 837/96 du 22 octobre 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

A. Schwachtgen.

(40231/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

COMPAGNIE FINANCIERE LUXEMBOURG S.A. - FILUX, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 16.119.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE FINANCIÈRE LUXEMBOURG S.A. - FILUX, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 16.119, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 juillet 1978, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 248 du 17 novembre 1978 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 août 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 81 du 21 février 1991.

L'Assemblée est ouverte à dix heures quarante-cinq sous la présidence de Madame Geneviève Piscaglia, employée privée, demeurant à Athus,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Jannick Martiny, employée privée, demeurant à Virton.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Valérie Barthol, employée privée, demeurant à Athus.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Modification de l'objet social de Société, qui sera désormais le suivant:

«La société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la mise en valeur de toutes propriétés immobilières situées tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sans préjudice de toutes mesures susceptibles de favoriser, soit directement, soit indirectement la réalisation de cet objet; toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toutes origines; l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces titres et brevets, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.»

2) Modification subséquente de la teneur de l'article 2 des statuts.

3) Suppression du mot «holding» dans la première phrase de l'article 1^{er} des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix attachées aux actions ayant droit de vote, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts relatif à l'objet social comme suit:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la mise en valeur de toutes propriétés immobilières situées tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sans préjudice de toutes mesures susceptibles de favoriser, soit directement, soit indirectement la réalisation de cet objet; toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toutes origines; l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces titres et brevets, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de supprimer le mot «holding» dans la première phrase de l'article 1^{er} des statuts.

En conséquence, la première phrase de l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Première phrase.** Il existe une société anonyme sous la dénomination COMPAGNIE FINANCIÈRE LUXEMBOURG S.A. - FILUX.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Piscaglia, J. Martiny, V. Barthol, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 1996, vol. 94S, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 1996.

F. Baden.

(40240/200/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

FERDOFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 55.414.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-quatre octobre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

La société anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 13.859, représentée aux fins des présentes par Monsieur Claudio Bacceli, conseiller de banque, demeurant à Luxembourg et Monsieur Federico Franzina, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire spéciale du conseil d'administration de la société anonyme FERDOFINANCE S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 55.414, constituée suivant acte reçu le 1^{er} juillet 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 486 du 28 septembre 1996, dont les statuts n'ont pas été modifiés;

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 24 octobre 1996; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société anonyme FERDOFINANCE S.A., prédésignée, s'élève actuellement à USD 50.000,- (cinquante mille dollars des Etats-Unis), représenté par 50 (cinquante) actions d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille dollars des Etats-Unis) chacune, entièrement libérées.

II.- Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à USD 10.000.000,- (dix millions de dollars des Etats-Unis) et le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue, la publication ayant été faite au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 28 septembre 1996.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 24 octobre 1996 et en conformité avec les pouvoirs lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de USD 7.150.000,- (sept millions cent cinquante mille dollars des Etats-Unis), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de USD 50.000,- (cinquante mille dollars des Etats-Unis) à USD 7.200.000,- (sept millions deux cent mille dollars des Etats-Unis), par la création et l'émission de 7.150 (sept mille cent cinquante) actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille dollars des Etats-Unis) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV.- Que le conseil d'administration a accepté la souscription de la totalité des actions nouvelles par les actionnaires de la société au prorata de leur participation actuelle.

V.- Que les 7.150 (sept mille cent cinquante) actions nouvelles ont été souscrites et libérées intégralement en numéraire par des versements à un compte bancaire au nom de la société FERDOFINANCE S.A., prédésignée, de sorte que la somme de USD 7.150.000,- (sept millions cent cinquante mille dollars des Etats-Unis) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à USD 7.200.000,- (sept millions deux cent mille dollars des Etats-Unis), représenté par 7.200 (sept mille deux cents) actions d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille dollars des Etats-Unis) chacune, entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux millions quatre cent mille francs luxembourgeois.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Bacceli, F. Franzina, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 1996, vol. 94S, fol. 3, case 10. – Reçu 2.238.450 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 1996.

C. Hellinckx.

(40261/215/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

FERDOFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 55.414.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 1996.

Pour le notaire

Signature

(40262/215/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

CK SPORT-CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1899 Luxembourg-Kockelscheuer, 20, route de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 18.790.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour CK SPORT-CENTER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(40234/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

CK SPORT-CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1899 Luxembourg-Kockelscheuer, 20, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 18.790.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 18 septembre 1996

Conseil d'administration

- Monsieur Charles Kieffer, industriel, demeurant à Steinfort;
- Madame Suzette Elsen, employée privée, demeurant à Steinfort;
- Monsieur Edouard Felgen, ingénieur diplômé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Edouard Thein, ingénieur diplômé, demeurant à Capellen.

Commissaire aux comptes

LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., avec siège au 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 1999.

Luxembourg, le 18 septembre 1996.

Pour extrait conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 50, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40235/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

CRYSOLL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 49.729.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
tenue à Luxembourg, le 29 octobre 1996 à 14.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires, Messieurs Jean-Pierre Higuët, Alexander Helm et Stéphane Biver, et au commissaire aux comptes démissionnaire, Monsieur Marc Muller, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, et les sociétés CORPEN INVESTMENTS LIMITED et SAROSA INVESTMENTS LIMITED, avec siège social à Dublin, 38B Leeson Place (Irlande), ont été nommés comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Monsieur Frank McCarroll, demeurant à Dublin, 38B Leeson Place (Irlande), a été nommé comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le siège social de la société est désormais situé au 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg en date du 29 octobre 1996*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 29 octobre 1996.

Pour CRYSOOLL S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1996, vol. 486, fol. 58, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40245/768/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

EURONAV LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.212.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 13 septembre 1996, que:

– Le siège social de la société est transféré du 11, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, novembre 1996.

EURONAV LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40258/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

BROCKMONT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 36.068.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour BROCKMONT INTERNATIONAL S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

(40227/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

BROCKMONT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 36.068.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société BROCKMONT INTERNATIONAL S.A., tenue au siège social en date du 31 octobre 1996, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1995:

1) Décharge est accordée aux administrateurs, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A., à l'administrateur-délégué, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes, AUTONOME DE REVISION, pour l'année 1995.

2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.

3) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

4) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que commissaire aux comptes.

5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BROCKMONT INTERNATIONAL S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 48, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40228/683/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

DR. PERTHAIN & PARTNER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5612 Mondorf, 24, avenue François Clement.

Mit dem heutigen Datum 22. Juli 1996 kündigt Herr J. Thul als Geschäftsführer der DR. PERTHAIN & PARTNER, S.à r.l.

Trier, den 22. Juli 1996.

J. Thul.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 1996, vol. 486, fol. 61, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40250/999/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

DUNMORE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 37.488.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour DUNMORE INTERNATIONAL S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

(40251/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

DUNMORE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 37.488.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société DUNMORE INTERNATIONAL S.A., tenue au siège social en date du 7 novembre 1996, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1995:

1) Décharge est accordée aux administrateurs, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A., à l'administrateur-délégué, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes, AUTONOME DE REVISION, pour l'année 1995.

2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.

3) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

4) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que commissaire aux comptes.

5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DUNMORE INTERNATIONAL S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 48, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40252/683/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

**DELOITTE & TOUCHE CONSULTING GROUP, Société à responsabilité limitée,
(anc. DELOITTE & TOUCHE CONSULTING, S.à r.l.).**

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 54.931.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société à responsabilité limitée DELOITTE & TOUCHE CONSULTING GROUP PARTICIPATION, S.à r.l., établie et ayant son siège social à Strassen, 3, route d'Arlon, ici représentée par Madame Sandrine Bisaro, employée privée, demeurant à Châtel-Saint-Germain (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Strassen le 23 octobre 1996, laquelle restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique de la société à responsabilité limitée DELOITTE & TOUCHE CONSULTING, ayant son siège social à Strassen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 54.931, constituée sous forme de société civile suivant acte sous seing privé en date du 18 septembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 444 du 25 novembre 1991 et transformée en société à responsabilité limitée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 avril 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 401 du 20 août 1996, a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'associée unique décide de modifier la dénomination sociale de la société pour la changer en DELOITTE & TOUCHE CONSULTING GROUP.

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié et aura la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a la dénomination DELOITTE & TOUCHE CONSULTING GROUP.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Bisaro, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 1996, vol. 93S, fol. 101, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 1996.

F. Baden.

(40247/200/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

DELOITTE & TOUCHE CONSULTING GROUP, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 54.931.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

F. Baden.

(40248/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

E.F.P. S.A., EURO FINANCE AND PROPERTIES, Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 73, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 32.929.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenu le samedi 12 octobre 1996

«Le conseil coopte Monsieur Fabrice Frère, administrateur, en remplacement de Madame Anne-Marie Frère, décédée en date du 4 octobre 1996.

Cette cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale.»

Pour la société

R. Frère

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 46, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40254/730/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

E.F.P. S.A., EURO FINANCE AND PROPERTIES, Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 73, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 32.929.

Remplacer dans le paragraphe «conseil d'administration» :

– Madame Anne-Marie Van Haverbeke

par Monsieur Fabrice Frère, étudiant, demeurant à Contern.

– Mademoiselle Caroline Frère

par Madame Caroline Van den Abbeele, née Frère,

demeurant 2, rue du Trieu Plaqueu, B-6010 Charleroi.

Pour la société

R. Frère

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 46, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40255/730/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

ETS. MULHEIMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 3, rue de la Poudrerie.
R. C. Luxembourg B 33.005.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour ETS. MULHEIMS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(40253/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

FERNBACH SOFTWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 10, rue de Vianden.
R. C. Luxembourg B 36.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour FERNBACH SOFTWARE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(40263/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

EUROBLICK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 38.379.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue en date du 6 novembre 1996, que:
Le conseil d'administration constate le décès de Herman Elsier.
Le conseil d'administration coopte, en son remplacement, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, Monsieur Adriaan Schrikker, homme d'affaires, demeurant à Calmus.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 52, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40256/735/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

EUROMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 35.710.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 1996:
A été acceptée
la démission des administrateurs NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., TYNDALL MANAGEMENT S.A. et ALPMANN HOLDINGS LIMITED, l'assemblée leur donnant décharge pour les exercices antérieurs;
Ont été appelés aux fonctions d'administrateur avec effet immédiat:
Hermann J.J. Moors, demeurant à Bertrange,
I. Van Lier, employée privée, demeurant à Larochette,
PAN EUROPEAN VENTURES S.A., avec siège social au 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
Est confirmée la démission du commissaire aux comptes Frank Bauler des fonctions de commissaire aux comptes et l'assemblée lui donne décharge pour les exercices antérieurs;
Est confirmée la nomination de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg et de Monsieur Frank Bauler aux fonctions de commissaire aux comptes.
Tous les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 1996.
Par décision de la même assemblée, le siège social de la société a été transféré au 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.
Luxembourg, le 1^{er} novembre 1996.

Pour EUROMAX S.A.
NATIONWIDE MANAGEMENT S.A.
Société Anonyme
J. A.J. Bout

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1996, vol. 486, fol. 56, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40257/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

EVES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 24.657.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 51, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 6 novembre 1996, le conseil d'administration se compose comme suit:
– Monsieur José Faber, administrateur de sociétés, demeurant à Bridel (Luxembourg), président;
– Monsieur Paul Orban, licencié en sciences commerciales, demeurant à Senningerberg (Luxembourg);
– Monsieur Robert J. Wolfrat, juriste, demeurant à Bussum (Pays-Bas).

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 1996.

Signature.

(40259/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

EXMAR LUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 35.901.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 13 septembre 1996, que:
– Le siège social de la société est transféré du 11, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, novembre 1996.

EXMAR LUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40260/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

FINANCIERE COVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.646.

Le bilan et l'affectation des résultats de la société au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 1996, vol. 486, fol. 57, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(40264/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

FINANCIERE G.L.T. DU NORD, Société Anonyme.

Siège social: L-1477 Luxembourg, 24, rue des Etats-Unis.
R. C. Luxembourg B 56.655.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 1996

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 1996, tenue à L-1477 Luxembourg, 24, rue des Etats-Unis, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- Révocation de 2 administrateurs, à savoir: Monsieur Alexandre Canabal et Mademoiselle Sabine Herbineau.
- Nomination, en remplacement des 2 administrateurs révoqués, de Monsieur Robert-Claude Gindre, directeur de sociétés, demeurant à F-75011 Paris, 5, rue Bréguet, et de Monsieur Roland Tessier, directeur technique, demeurant à F-94370 Sucy-en-Brie.
- Révocation et décharge du commissaire aux comptes, MONTEREY SERVICES S.A.
- Nomination de l'AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES, S.à r.l., 58, rue Glesener, L-1014 Luxembourg, comme nouveau commissaire aux comptes dont le mandat commence le 7 novembre 1996 jusqu'à l'assemblée générale de l'an 2003.
- Transfert du siège social au 24, rue des Etats-Unis, L-1477 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 7 novembre 1996.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 45, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40265/739/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

GERIM II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rameldange.
R. C. Luxembourg B 36.841.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 53, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(40273/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

FINEUROINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 39.858.

Acte constitutif publié à la page 17866 du Mémorial C, n° 373 du 31 août 1992.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 1996, vol. 486, fol. 54, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(40266/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

FININCO - FINANCIAL AND INVESTMENTS COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 5.543.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1996, vol. 486, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour FININCO - FINANCIAL AND
INVESTMENTS COMPANY

Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme

Signature Signature

(40267/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

FININCO - FINANCIAL AND INVESTMENTS COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 5.543.

L'assemblée générale statutaire du 14 mai 1996 a ratifié la décision du conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur, Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, Olm, en remplacement de Monsieur André Birget.

Luxembourg, le 21 octobre 1996.

Pour FININCO - FINANCIAL AND
INVESTMENT COMPANY

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1996, vol. 486, fol. 40, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40268/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

GLOBAL ONE COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Registered office: Howald.

R. C. Luxembourg B 41.759.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the thirty-first of October.

Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of GLOBAL ONE COMMUNICATIONS S.A., a société anonyme having its registered office in Howald, registered with the trade register in Luxembourg under the number B 41.759, incorporated under the name of SPRINT COMMUNICATIONS S.A., pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, notary, residing in Luxembourg, on the 29th October 1992, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 30 of 22 January 1993. The Articles of Incorporation have been amended pursuant to a deed of the same notary on the 21st December 1992, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 148 of 6th April 1993 and on the 26th June 1996.

The meeting was opened at 11.30 with Mrs Sophie Wagner-Chartier, docteur en droit, residing in Roodt-sur-Syre, in the chair,

who appointed as secretary Mrs Nadia Weyrich, employee, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Ms Arlette Siebenaler, employee, residing in Junglinster.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital up to forty-one million two hundred and fifty thousand Luxembourg francs (LUF 41,250,000.-) by the issue of three thousand two hundred (3,200) shares at a price of twelve thousand five hundred Luxembourg francs (LUF 12,500.-) per share.

2. Subsequent amendment of article 5 of the Articles of Incorporation.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the share capital up to forty-one million two hundred and fifty thousand Luxembourg Francs (LUF 41,250,000.-) by the issue of three thousand two hundred (3,200) shares at a price of twelve thousand five hundred Luxembourg francs (LUF 12,500.-) per share.

The new shares have been subscribed to as follows:

- three thousand and two hundred (3,200) shares have been subscribed to by GLOBAL ONE COMMUNICATIONS HOLDING B.V., a company incorporated under the law of Netherlands, having its registered office in Strawinskylaan 2001, NL-1077 ZZ Amsterdam, at a price of twelve thousand five hundred Luxembourg francs (LUF 12,500.-) per share, the other shareholder declaring to renounce to his preferential subscription right. GLOBAL ONE COMMUNICATIONS HOLDING B.V. is here represented by Mrs Sophie Wagner-Chartier, by virtue of the attached proxy.

The justifying application form has been produced to the undersigned notary, who expressly acknowledges it. It will remain attached the present deed.

The shares subscribed have been paid up in cash by the subscriber so that the total sum of forty million Luxembourg francs (LUF 40,000,000.-) is at the disposal of the company as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of article 5 of the Articles of Incorporation is amended and now read as follows:

«**Art. 5.** The corporate capital is set at forty-one million two hundred and fifty thousand Luxembourg francs (LUF 41,250,000.-) consisting of three thousand three hundred (3,300) shares of a par value of twelve thousand five hundred Luxembourg francs (LUF 12,500.-) each».

There being no further business, the meeting is terminated.

Estimate of costs

The parties estimate the expenses, costs, remunerations or charges in any form whatever, which shall be borne by the company as a result of the present stated increase of capital, at about five hundred thousand francs (500,000.- LUF).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GLOBAL ONE COMMUNICATIONS S.A., ayant son siège social à Howald, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 41.759, constituée sous la dénomination de SPRINT COMMUNICATIONS S.A. suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 octobre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 30 du 22 janvier 1993.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 21 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 148 du 6 avril 1993 et en date du 26 juin 1996.

L'Assemblée est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Madame Sophie Wagner-Chartier, docteur en droit, demeurant à Roodt-sur-Syre,

qui désigne comme secrétaire, Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social jusqu'à quarante et un millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 41.250.000,-) par l'émission de trois mille deux cents (3.200) actions au prix de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 12.500,-) par action;

2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la société.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social jusqu'à quarante et un millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 41.250.000,-) par l'émission de trois mille deux cents (3.200) actions au prix de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 12.500,-) par action.

Les actions nouvelles ont été souscrites comme suit:

- trois mille deux cents (3.200) actions ont été souscrites par GLOBAL ONE COMMUNICATIONS HOLDING B.V., une société de droit néerlandais, ayant son siège social à Strawinskylaan 2001, NL-1077 ZZ Amsterdam, au prix de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 12.500,-) par action, l'autre actionnaire déclarant renoncer à son droit de souscription préférentiel. GLOBAL ONE COMMUNICATIONS HOLDING B.V. est représentée par Madame Sophie Wagner-Chartier, en vertu d'une procuration annexée aux présentes.

Le document justificatif de la souscription a été présenté au notaire qui le constate expressément. Ce document restera annexé aux présentes.

Les actions ainsi souscrites ont été libérées en espèces, de sorte que la somme de quarante millions de francs luxembourgeois (LUF 40.000.000,-) se trouve à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à quarante et un millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 41.250.000,-), représenté par trois mille trois cents (3.300) actions d'une valeur nominale de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 12.500,-) chacune».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de cinq cent mille francs (500.000,- Frs).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leus nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Wagner-Chartier, N. Weyrich, A. Siebenaler, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 1996, vol. 94S, fol. 13, case 7. – Reçu 400.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 1996.

F. Baden.

(40276/200/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

GLOBAL ONE COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Howald.

R. C. Luxembourg B 41.759.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le * 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

F. Baden.

(40277/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

GAS SHIPPING LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 55.443.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 13 septembre 1996, que:

– Le siège social de la société est transféré du 11, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, novembre 1996.

GAS SHIPPING LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40271/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

FTNS LUXEMBOURG, FRANCE TELECOM NETWORK SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: Howald.

R. C. Luxembourg B 50.982.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Sophie Wagner-Chartier, docteur en droit, demeurant à Roodt-sur-Syre, agissant en sa qualité de mandataire spéciale au nom et pour le compte du Conseil d'Administration de la société FRANCE TELECOM NETWORK SERVICES (FTNS LUXEMBOURG), ayant son siège social à Howald, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 50.982,

en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration de ladite société en sa réunion du 29 octobre 1996.

Un extrait du procès-verbal de cette réunion, après avoir été paraphé ne varietur par la comparante et le notaire, restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La société anonyme FRANCE TELECOM NETWORK SERVICES (FTNS LUXEMBOURG) a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 13 avril 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 368 du 4 août 1995.

2) Le capital souscrit de la société est fixé à trente-deux millions de francs luxembourgeois (LUF 32.000.000,-), représenté par trente-deux mille (32.000) actions, chacune avec une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-).

3) Conformément à l'article cinq des statuts, le capital autorisé est fixé à cent millions de francs luxembourgeois (LUF 100.000.000,-), représenté par cent mille (100.000) actions; chaque action ayant une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-).

Le Conseil d'Administration est généralement autorisé à émettre des actions sans réserver aux anciens actionnaires un droit préférentiel de souscription.

4) En sa réunion du 29 octobre 1996, le Conseil d'Administration de ladite société a décidé d'augmenter le capital social jusqu'à soixante-cinq millions cinq cent un mille francs luxembourgeois (LUF 65.501.000,-) par l'émission de trente-trois mille cinq cent une (33.501) actions, chacune ayant une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-).

Conformément à l'article 5 des statuts, le Conseil d'Administration a supprimé le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires.

Les actions nouvelles ont été souscrites comme suit:

- trente-trois mille cinq cent une (33.501) actions ont été souscrites par GLOBAL ONE COMMUNICATIONS HOLDING B.V., une société de droit néerlandais, ayant son siège social à Strawinskylaan 2001, NL-1077 ZZ Amsterdam, au prix de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) par action.

Toutes ces actions ont été libérées par un apport en nature consistant en la conversion de prêts et d'avances sur capital.

Cet apport en nature fait l'objet d'un rapport de ERNST & YOUNG, réviseurs d'entreprises, Luxembourg, en date du trente et un octobre 1996.

Les conclusions du rapport sont les suivantes: «Sur la base des vérifications effectuées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports autres qu'en numéraire d'un montant total de LUF 33.501.000 qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des 33.501 actions de la société FRANCE TELECOM NETWORK SERVICES (FTNS LUXEMBOURG) S.A. à émettre en contrepartie.»

Ce rapport restera annexé au présent acte.

Les documents justificatifs de la souscription ont été présentés au notaire soussigné, qui le constate expressément.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à soixante-cinq millions cinq cent un mille francs luxembourgeois (LUF 65.501.000,-), représenté par soixante-cinq mille cinq cent une (65.501) actions, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.»

Capital autorisé

La suite de l'article 5 des statuts de la société demeure inchangée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de quatre cent vingt mille francs luxembourgeois (420.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Wagner-Chartier, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 1996, vol. 94S, fol. 13, case 6. – Reçu 335.010 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 1996.

F. Baden.

(40269/200/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

FTNS LUXEMBOURG, FRANCE TELECOM NETWORK SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: Howald.

R. C. Luxembourg B 50.982.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

F. Baden.

(40270/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

GMM S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 56.053.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twenty-fourth of October.

Before Maître Camille Hellinckx, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of GMM S.A., a société anonyme, having its registered office in L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert, R. C. Luxembourg section B number 56.053, incorporated by a deed established on August 9th, 1996, not yet published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations and whose Articles of Association have never been amended.

The meeting is presided over by Mr Dominique Audia, employee, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Patrick Van Hees, bachelor of notarial law, residing in Messancy, Belgium.

The meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, bachelor of law, residing in Torgny, Belgium.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 7,000 (seven thousand) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the corporate capital by an amount of ITL 60,000,000 so as to raise it from its present amount of ITL 70,000,000 to ITL 130,000,000 by the issue of 6,000 new shares having a par value of ITL 10,000 each, by contribution in cash.

2.- Amendment of article 5 of the articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of ITL 60,000,000 (sixty million Italian lira) so as to raise it from its present amount of ITL 70,000,000 (seventy million Italian lira) to ITL 130,000,000 (one hundred and

thirty million Italian lira), by the issue of 6,000 (six thousand) new shares having a par value of ITL 10,000 (ten thousand Italian lira) each.

Second resolution

The meeting, after having stated that the minority shareholder waived to his preferential subscription right, decides to admit to the subscription of the 6,000 new shares the majority shareholder.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon the majority shareholder, duly represented by virtue of one of the aforementioned proxies declared to subscribe to all the new shares, and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of ITL 60,000,000.- as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of Article five of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 5. First paragraph.** The subscribed capital is set at ITL 130,000,000 (one hundred and thirty million Italian lira), represented by 13,000 (thirteen thousand) shares with a nominal value of 10,000 (ten thousand) each, carrying one voting right in the general assembly.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately fifty-five thousand Luxembourg francs.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-quatre octobre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GMM S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert, R. C. Luxembourg section B numéro 56.053, constituée suivant acte reçu le 9 août 1996, non encore publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, et dont les statuts n'ont pas été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire, Monsieur Patrick Van Hees, licencié en notariat, demeurant à Messancy, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Hubert Janssen, licencié en droit, demeurant à Torgny, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il appert de la liste de présence que les 7.000 (sept mille) actions représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de ITL 60.000.000,- pour le porter de son montant actuel de ITL 70.000.000,- à ITL 130.000.000,- par l'émission de 6.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 1.000,- chacune, par apport en numéraire.

2. Modification afférente de l'article cinq des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de ITL 60.000.000,- (soixante millions de liras italiennes) pour le porter de son montant actuel de ITL 70.000.000,- (soixante-dix millions de liras italiennes) à ITL 130.000.000,- (cent trente millions de liras italiennes), par l'émission de 6.000 (six mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 10.000,- (dix mille liras italiennes) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 6.000 actions nouvelles l'actionnaire majoritaire.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite l'actionnaire majoritaire, dûment représenté en vertu de l'une des procurations dont mention ci-avant, a déclaré souscrire toutes les actions nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès

maintenant à sa libre et entière disposition la somme de ITL 60.000.000,-, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à ITL 130.000.000,- (cent trente millions de liras italiennes), représenté par 13.000 (treize mille) actions de ITL 10.000,- (dix mille liras italiennes) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinquante-cinq mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, H. Janssen, D. Audia, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 1996, vol. 94S, fol. 3, case 6. – Reçu 12.279 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 1996.

C. Hellinckx.

(40278/215/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

GMM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 56.053.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 1996.

Pour le notaire

Signature

(40279/215/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

GAS VENTURE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 55.444.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 13 septembre 1996, que:

– Le siège social de la société est transféré du 11, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, novembre 1996.

GAS VENTURE LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40272/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

INTERNATIONAL ENGINEERS LIMITED, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 27.306.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 13 septembre 1996, que:

– Le siège social de la société est transféré du 11, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, novembre 1996.

INTERNATIONAL ENGINEERS LIMITED

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40288/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

GERIM III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rameldange.
R. C. Luxembourg B 39.230.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 53, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(40274/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

GERIM GENERALE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rameldange.
R. C. Luxembourg B 39.091.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 52, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(40275/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

GRANULUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 15.000.000,- LUF.

Siège social: L-4485 Soleuvre, 47A, rue de Sanem.
R. C. Luxembourg B 17.330.

Constituée par-devant Maître Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 15 février 1980, acte publié au Mémorial C, n° 97 du 10 mai 1980, modifiée par-devant le même notaire en date du 14 décembre 1988, acte publié au Mémorial C, n° 92 du 10 avril 1989, modifiée par-devant le même notaire en date du 3 décembre 1991, acte publié au Mémorial C, n° 222 du 26 mai 1992.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1996, vol. 486, fol. 40, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GRANULUX, S.à r.l.
KPMG
Experts comptables
Signature

(40280/537/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

GRENZTANKSTELLE REMICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5531 Remich, 11 Coin place Klopp / route de l'Europe.
R. C. Luxembourg B 28.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour GRENZTANKSTELLE REMICH, S.à r.l.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(40281/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

GRENZTANKSTELLE WASSERBILLIG-MERTERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Mertert, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 46.782.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour GRENZTANKSTELLE WASSERBILLIG-MERTERT, S.à r.l.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(40282/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

IDEAL INTERNATIONAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert I^{er}.
R. C. Luxembourg B 42.201.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 52, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(40283/735/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

IDEAL INTERNATIONAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert I^{er}.
R. C. Luxembourg B 42.201.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 4 novembre 1996, que: L'assemblée a réélu aux postes d'administrateur pour un terme d'un an renouvelable

Monsieur Bertrand Assoignons,
Monsieur Michel Thibal,
Monsieur Michael P. Robertson.

Elle a élu au poste de commissaire aux comptes de la société pour un terme d'un an renouvelable, en remplacement de Monsieur Didier Lorrain, qui ne souhaite plus le renouvellement de son mandat:

I.G.C. S.A., demeurant à Luxembourg.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 52, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40284/735/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

IMMOFAMILIALE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Hostert.
R.C. Luxembourg B 44.717.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 53, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(40285/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

KB LUX BOND FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 27.666.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration avec effet au 7 octobre 1996

- La démission de Monsieur Marc-Hubert Henry, en qualité d'administrateur, est acceptée.
- Monsieur Etienne Verwilghen, administrateur-directeur de KREDIETBANK LUXEMBOURG, Luxembourg, est coopté administrateur en remplacement de Monsieur Marc-Hubert Henry, démissionnaire.
- Monsieur Etienne Verwilghen terminera le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'issue de l'AGS de 1997.
- Cette cooptation sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires pour ratification.

Extrait certifié sincère et conforme
Pour KB LUX BOND FUND
KREDIETRUST

C. Lamesch J.-P. Gomez
Chef de Service Chef de Service

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40297/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

IMMOFAMILIALE III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Hostert.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 53, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(40286/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

INTERNATIONAL MARITIME INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 23.382.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 13 septembre 1996, que:

– Le siège social de la société est transféré du 11, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, novembre 1996.

INTERNATIONAL MARITIME INVESTORS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40289/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

KB LUX EQUITY FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 43.091.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration avec effet au 7 octobre 1996

- La démission de Monsieur Marc-Hubert Henry, en qualité d'administrateur, est acceptée.
- Monsieur Etienne Verwilghen, administrateur-directeur de KREDIETBANK LUXEMBOURG, Luxembourg, est coopté administrateur en remplacement de Monsieur Marc-Hubert Henry, démissionnaire.
- Monsieur Etienne Verwilghen terminera le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'issue de l'AGS de 1997.
- Cette cooptation sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires pour ratification.

Extrait certifié sincère et conforme
Pour KB LUX EQUITY FUND
KREDIETRUST

C. Lamesch J.-P. Gomez
Chef de Service Chef de Service

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40298/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

KB LUX INTEREQUITY, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 28.263.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration avec effet au 7 octobre 1996

- La démission de Monsieur Marc-Hubert Henry, en qualité d'administrateur, est acceptée.
- Monsieur Etienne Verwilghen, administrateur-directeur de KREDIETBANK LUXEMBOURG, Luxembourg, est coopté administrateur en remplacement de Monsieur Marc-Hubert Henry, démissionnaire.
- Monsieur Etienne Verwilghen terminera le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'issue de l'AGS de 1997.
- Cette cooptation sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires pour ratification.
- Monsieur Etienne Verwilghen est nommé administrateur-délégué en remplacement de Monsieur Marc-Hubert Henry, démissionnaire.

Extrait certifié sincère et conforme
Pour KB LUX INTEREQUITY
KREDIETRUST

C. Lamesch J.-P. Gomez
Chef de Service Chef de Service

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40299/526/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

IRIS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 47.259.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour IRIS II, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(40294/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

JOB SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6975 Rameldange, 29, am Bounert.

CESSION

Entre

Monsieur John Rix, maître entrepreneur de construction, demeurant à Foetz,
d'un côté,

et

Monsieur Fernand Wickler, commerçant, demeurant à Rameldange,
de l'autre côté,

a été convenu ce qui suit:

Monsieur John Rix, prénommé, cède par la présente et avec effet immédiat à Monsieur Fernand Wickler les 25 (vingt-cinq) parts détenues dans la société à responsabilité limitée JOB SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-6975 Rameldange, 29, am Bounert, pour le prix total de 375.000,- (trois cent soixante-quinze mille) francs.

Monsieur Fernand Wickler s'engage à remplir les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication se rapportant à la présente cession.

La présente cession est expressément acceptée pour le compte de la société JOB SERVICES, S.à r.l.

Etabli et signé à Luxembourg, en triple exemplaire, le 11 novembre 1996.

J. Rix

F. Wickler

Pour JOB SERVICES, S.à r.l.

F. Wickler

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 46, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40295/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

JYVASS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen, 66, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 48.309.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour JYVASS INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(40296/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

LIMPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 42.099.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 11 novembre 1996 à 11 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire, Monsieur Dirk Degraen, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société SAROSA INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à Dublin, 38B Leeson Place (Irlande), a été nommée comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 11 novembre 1996.

Pour Limpar S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1996, vol. 486, fol. 58, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40312/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

**INTERNATIONAL TRADING AND INVESTMENTS HOLDINGS S.A. LUXEMBOURG,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 29.742.

Acte constitutif publié à la page 6093 du Mémorial C, n° 128 du 11 mai 1989.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 54, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(40290/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

**INTERNATIONAL TRADING AND INVESTMENTS HOLDINGS S.A. LUXEMBOURG,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 29.742.

Acte constitutif publié à la page 6093 du Mémorial C, n° 128 du 11 mai 1989.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 54, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(40291/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

**INTERNATIONAL TRADING AND INVESTMENTS HOLDINGS S.A. LUXEMBOURG,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 29.742.

L'assemblée générale ordinaire reportée du 11 novembre 1996 a donné pleine et entière décharge aux administrateurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1995, a décidé de faire passer le nombre des administrateurs de neuf à dix et a nommé les personnes suivantes aux postes d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice se terminant le 31 décembre 1996:

Monsieur Jan Wejchert, directeur de sociétés, demeurant à Dublin 4, Sandymount, 50 Sydney Parade Avenue, Irlande;

Monsieur Mariusz Walter, ingénieur, demeurant à Warszawa, Orlawicka 6, appartement 42, Pologne;

Monsieur Bruno Valsangiacomo, administrateur de sociétés, demeurant à Beustweg 12, 8032 Zürich, Suisse;

Monsieur Henryka Bochniarz, économiste, demeurant à Piaseczno, ul. Orzeszkowej 26b, Pologne;

Monsieur Maciej Raczkiewicz, homme d'affaires, demeurant à Chicago, 6930 North Tonty, Illinois 60646, USA;

Monsieur Mirosław Wyrzykowski, avocat, demeurant à Renens, Chemin du Mottey 22, Suisse;

Monsieur Michał Broniatowski, journaliste, demeurant à Lomianki, Al Lip 8a, Pologne;

Monsieur Ian Hume, consultant, Nowogrodzka 62B m 20, Varsovie 02-002, Pologne;

Monsieur Constantine Gonticas, banquier, Flat 5, 4 Embankment Gardens, Londres SW3 4LJ;

Monsieur Ronald S. Lauder, administrateur, 767 Fifth Avenue, 42nd Floor, New York, 100153 New York.

G. Becquer

Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1996, vol. 486, fol. 54, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40292/581/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

NAVATAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 45.599.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de NAVATAR HOLDING S.A., R. C. B N° 45.599, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 15 novembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 13 du 14 janvier 1994.

La séance est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Raymond Thill, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les mille actions d'une valeur nominale de huit cent soixante-dix Deutsche Mark chacune, constituant l'intégralité du capital social de huit cent soixante-dix mille Deutsche Mark, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est

régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires présents ou représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant la signature des actionnaires présents ou représentés ainsi que celle des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1.- Décision sur la mise en liquidation de la Société;
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de mettre la Société en liquidation à partir de ce jour.

Seconde résolution

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Frank McCarrol, conseil fiscal, demeurant à Dublin (Irlande), aux fonctions de liquidateur, lequel aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la société en liquidation.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée est close à onze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Vansant, R. Thill, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 1996, vol. 89S, fol. 12, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1996.

A. Schwachtgen.

(40318/230/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

KB LUX-INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 55.713.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration avec effet au 7 octobre 1996

- La démission de M. Marc-Hubert Henry en qualité d'Administrateur est acceptée.
- M. Etienne Verwilghen, Administrateur-Directeur de KREDIETBANK LUXEMBOURG, est coopté Administrateur en remplacement de M. Marc-Hubert Henry, démissionnaire.
- M. Etienne Verwilghen terminera le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'issue de l'AGS de 1997.
- Cette cooptation sera soumise à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires pour ratification.

Extrait certifié conforme

Pour KB LUX-LUXINVEST

KREDIETRUST

C. Lamesch J.-P. Gomez
Chef de Service Chef de service

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40300/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

T-PRO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 71B, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 50.620.

EXTRAIT

Il résulte

* d'une transaction portant cession de parts, signée à Luxembourg en date du 13 mai 1996 et signifiée à la Société à responsabilité limitée T-PRO, S.à r.l. par un exploit de l'huissier de justice Patrick Hoss du 11 octobre 1996, que Monsieur Robert Diederich a cédé avec effet immédiat soixante-trois (63) parts à Monsieur Léon Treff et soixante-deux (62) parts à Monsieur Carlo Hansen et

- d'un contrat de cession de parts, signé à Luxembourg en date du 29 mai 1996 et signifié à la Société à responsabilité limitée T-PRO, S.à r.l. par un exploit de l'huissier de justice Patrick Hoss du 11 octobre 1996, que la Société à responsabilité limitée COTRALUX, S.à r.l. a cédé avec effet immédiat soixante-deux (62) parts à Monsieur Léon Treff et soixante-trois (63) parts à Monsieur Carlo Hansen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1996, vol. 486, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40360/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

KOELNAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 22.269.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

KOELNAG S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(40301/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

KOELNAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 22.269.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 juin 1996

- La démission de Monsieur François-Marc Lanners, employé privé, Mersch, pour des raisons personnelles de son mandat d'Administrateur est acceptée. M. Guy Lammar, employé privé, Itzig est nommé en tant que nouvel Administrateur en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

Certifié sincère et conforme

KOELNAG S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40302/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

KYROS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 47.993.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 11 novembre 1996 à 10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Monsieur Dirk Degraen, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été nommé comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg en date du 11 novembre 1996*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 11 novembre 1996.

Pour KYROS INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1996, vol. 486, fol. 58, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40303/768/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

MARCOMARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.287.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

MARCOMARD S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(40313/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Sont nommés gérants techniques pour une durée indéterminée:

1.- Monsieur François Lamesch, employé privé, demeurant à Heisdorf, 21, rue Prince Henri.

2.- Monsieur Kurt Wiesen, entrepreneur, demeurant à B-4770 Amel, Schoppener Port, 94.

Sont nommés gérants administratifs pour une durée indéterminée:

1.- Madame Margaret Zeleniuc, sans état particulier, épouse de Monsieur François Lamesch, demeurant à Heisdorf, 21, rue Prince Henri,

2.- Monsieur Robert Schrauben, gérant de sociétés, demeurant à B-St. Vith, 3, Augustinerinnenstrasse.

La société sera engagée en toutes circonstances par la signature de deux gérants.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Zeleniuc, R. Schrauben, K. Wiesen, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 15 octobre 1996, vol. 400, fol. 39, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 octobre 1996.

E. Schroeder.

(40304/228/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

LABORA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7317 Steinsel, 6, rue Paul Eyschen.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 novembre 1996.

E. Schroeder.

(40305/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

LAIOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 47.426.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 13 septembre 1996 que:

- le siège social de la société est transféré du 11, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, novembre 1996.

LAIOS S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(40307/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

LIANO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 53.168.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt et un octobre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

La société anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 13.859, représentée aux fins des présentes par Monsieur Gustave Stoffel, directeur adjoint de banque, demeurant à Wecker et Monsieur GianLuca Pozzi, chef de service principal, demeurant à Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire spéciale du conseil d'administration de la société anonyme LIANO HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 53.168, constituée suivant acte reçu le 1^{er} décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 75 du 13 février 1996, et dont les statuts n'ont pas été modifiés;

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 21 octobre 1996; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société anonyme LIANO HOLDING S.A., prédésignée, s'élève actuellement à ITL 70.000.000,- (soixante-dix millions de lires italiennes), représenté par 700 (sept cents) actions d'une valeur nominale de ITL 100.000,- (cent mille lires italiennes) chacune, entièrement libérées.

II.- Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à ITL 10.000.000.000,- (dix milliards de lires italiennes), et le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue, la publication ayant été faite au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 13 février 1996.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 21 octobre 1996 et en conformité avec les pouvoirs lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de ITL 80.000.000,- (quatre-vingts millions de lires italiennes), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de ITL 70.000.000,- (soixante-dix millions de lires italiennes) à ITL 150.000.000,- (cent cinquante millions de lires italiennes), par la création et l'émission de 800 (huit cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 100.000,- (cent mille lires italiennes) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV.- Que le conseil d'administration, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire avait renoncé à son droit préférentiel de souscription, a accepté la souscription de la totalité des actions nouvelles par la société TIRORAN INVESTMENTS LIMITED.

V.- Que les 800 (huit cents) actions nouvelles ont été souscrites par le souscripteur prédésigné et libérées intégralement en numéraire par un versement à un compte bancaire au nom de la société LIANO HOLDING S.A., prédésignée, de sorte que la somme de ITL 80.000.000,- (quatre-vingts millions de lires italiennes) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à ITL 150.000.000,- (cent cinquante millions de lires italiennes), représenté par 1.500 (mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de ITL 100.000,- (cent mille lires italiennes) chacune, entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinquante-cinq mille francs luxembourgeois.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: G. Stoffel, G. Pozzi, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 1996, vol. 93S, fol. 95, case 3. – Reçu 16.536 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 1996.

C. Hellinckx.

(40310/215/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

LIANO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.168.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 1996.

Pour le notaire
Signature

(40311/215/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

ROGUEDAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.450.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 13 septembre 1996 que:

- le siège social de la société est transféré du 11, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, novembre 1996.

ROGUEDAS S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(40338/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

NIEUWEN IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 32.680.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 52, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 novembre 1996.

*Pour la société
Signature
Un mandataire*

(40320/735/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

NIEUWEN IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 32.680.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 23 août 1996 que l'assemblée a réélu au poste d'administrateur pour un terme d'un an renouvelable:

Harry Nygren
Roger Langels
Lennart Lassfolk.

Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société pour un terme d'un an renouvelable:
FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN.

*Pour la société
Signature
Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 52, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40321/735/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

LANG FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6734 Grevenmacher, 9A, rue Gruewereck.
R. C. Luxembourg B 27.747.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour la S.à r.l. LANG FRERES

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(40309/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

NAVITOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 61, rue de Macher.
R. C. Luxembourg B 31.409.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour la S.à r.l. NAVITOURS

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(40319/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

MONDO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.
R. C. Luxembourg B 16.619.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 octobre 1996, vol. 304, fol. 65, case 6/8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MONDO LUXEMBOURG S.A.

(40315/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

MONDO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.
R. C. Luxembourg B 16.619.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 août 1996, enregistré à Esch-sur-Alzette le 29 octobre 1996, vol. 404, fol. 65, case 6/2, que Monsieur Paul Donven, directeur financier et administratif, est nommé gérant unique de la société et que le pouvoir de signature conjointe à la gestion journalière est délégué à Monsieur Paul Donven et à Monsieur Ugo Rivetti, directeur de production.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MONDO LUXEMBOURG S.A.

(40316/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

PA.FI. FRANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.618.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

PA.FI. FRANCE

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(40324/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

PBC LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 49.121.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 13 septembre 1996 que:
- le siège social de la société est transféré du 11, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PBC LUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(40325/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

NSM ADVISORY SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.060.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le seize octobre.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NSM ADVISORY SERVICES S.A., constituée par acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 28 septembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 112 du 8 mars 1991 et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 22 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 165 du 17 avril 1993.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Théo Limpach, gérant, demeurant à Arlon, qui désigne comme secrétaire, Madame Chantal Valet, secrétaire de direction, demeurant à Kleinbettingen.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Yves Martin, gérant, demeurant à Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Modification de l'objet social de la société pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prestation de services d'assistance administrative et de consultance financière sur les marchés internationaux.

La société pourra, en outre, prendre toutes mesures ainsi que faire toutes opérations qu'elle jugera utiles dans l'accomplissement et le développement de cet objet social. La société peut encore réaliser toutes les opérations se

rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.»

2) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société, de sorte que l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet la prestation de services d'assistance administrative et de consultance financière sur les marchés internationaux.

La société pourra, en outre, prendre toutes mesures ainsi que faire toutes opérations qu'elle jugera utiles dans l'accomplissement et le développement de cet objet social. La société peut encore réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Limpach, C. Valet, Y. Martin, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 1996, vol. 93S, fol. 92, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 12 novembre 1996.

G. Lecuit.

(40322/220/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

NSM ADVISORY SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 35.060.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 12 novembre 1996.

G. Lecuit.

(40323/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SOLVAN S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 42.108.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 11 novembre 1996 à 14.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Monsieur Dirk Degraen, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société SAROSA INVESTMENTS LIMITED avec siège social à Dublin, 38B Leeson Place (Irlande), a été nommée nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 11 novembre 1996.

*Pour SOLVAN S.A.H.
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1996, vol. 486, fol. 58, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40353/768/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

PETRIM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 22.676.

Les bilans aux 31 décembre 1995, 1994, 1993, 1992, 1991 et 1990, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 1996, vol. 486, fol. 58, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

(40327/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

PETRIM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 22.676.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 mai 1996

- Le Conseil accepte la démission de Monsieur Edouard Kremer de son poste d'Administrateur de la société avec effet au 28 mai 1996.

- En remplacement, le Conseil nomme Monsieur Derek S. Ruxton, de résidence à Luxembourg, au poste d'Administrateur de la société avec effet au 28 mai 1996.

Le Conseil décide de changer le siège social de la société avec effet au 28 mai 1996. La nouvelle adresse de la société est:

PETRIM HOLDING S.A., 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1996, vol. 486, fol. 58, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 1996.

(40328/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

PFAFFEBRUCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mamer, 53, rue de Dangé St. Romain.
R. C. Luxembourg B 37.351.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Capellen, le 7 mars 1996, vol. 130, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

*Le gérant
Jean Meyers*

(40329/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SCHIFFMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 11, rue de Trèves.
R. C. Luxembourg B 25.515.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

*Pour la S.à r.l. SCHIFFMANN
FIDUCIAIRE CENTRALE DU
LUXEMBOURG S.C.*

(40341/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

PROGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 38.716.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

*Pour la société
Signature
Un mandataire*

(40332/735/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

PROGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 38.716.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 2 octobre 1996 que l'assemblée a réélu au poste d'administrateur pour un terme d'un an renouvelable:

Bertrand Assoignons

Fara Chorfi

Michel Thibal.

Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société pour un terme d'un an renouvelable.

Didier Lorrain.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 52, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40333/735/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

PK DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3355 Leudelange, 140, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 38.219.

Constituée par-devant M^e Paul Bettingen, notaire de résidence à Wiltz, en date du 14 octobre 1991, acte publié au Mémorial, C, n° 111 du 28 mars 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 3 avril 1992, acte publié au Mémorial C, n° 405 du 16 septembre 1992.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1996, vol. 486, fol. 40, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PK DIFFUSION, S.à r.l.
KPMG Experts Comptables
Signature

(40330/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

RELYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.173.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

RELYS S.A.
Signatures
Deux Administrateurs

(40335/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

RELYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.173.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 17 avril 1996

- La démission de Monsieur Marc Mommaerts, pour des raisons personnelles, de son mandat d'Administrateur, est acceptée.

- Monsieur François Mesenburg, employé privé, L-Biwer est nommé nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1997.

Luxembourg, le 17 avril 1996.

Certifié sincère et conforme
RELYS S.A.
Signatures
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40336/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

PLR INTERNATIONAL, Société Anonyme.
Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue J.P. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 52.791.

Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du lundi 8 avril 1996

1. Le siège social est transféré du 17, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg au 32, rue J.P. Brasseur, L-1258 Luxembourg.
2. Sont nommés administrateurs, MM. Pierre Hoffmann, réviseur d'entreprises, demeurant au 4, rue J.B. Schwartz, L-7342 Heisdorf, Dominique Ransquin, réviseur d'entreprises, demeurant au 25, rue de Remich, L-5250 Sandweiler et Romain Thillens, réviseur d'entreprises, demeurant au 10, avenue Nic Kreins, L-9536 Wiltz
en remplacement de Mme Marie-Josée Jähne, MM. Carl Speecke, Marc Boland, et Jean-Luc Jacquemin, démissionnaires.
MM. Pierre Hoffmann, Dominique Ransquin et Romain Thillens sont nommés pour une période qui prendra fin à l'assemblée générale ordinaire de 1997.
3. Est nommée commissaire aux comptes, Mademoiselle Marie-Claude Schmit, employée privée, demeurant au 26, rue des Nouveaux Jardins, F-57110 Yutz,
en remplacement de M. Nico Weyland, démissionnaire.
Mademoiselle Schmit est nommée pour une période qui prendra fin à l'assemblée générale ordinaire de 1997.
4. Décharge pleine et entière est donnée au commissaire aux comptes et aux administrateurs sortants pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Pour copie conforme
PLR INTERNATIONAL S.A.
P. Hoffmann
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1996, vol. 486, fol. 25, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40331/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SHIKAKO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.277.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 13 septembre 1996 que:
- le siège social de la société est transféré du 11, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 1996.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, novembre 1996.

SHIKAKO S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(40343/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SOCIETE ANONYME MALOUPIC, Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 6.313.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SOCIETE ANONYME MALOUPIC
Signatures

Deux Administrateurs

(40347/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

ROMINAY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 25.133.

Les bilans aux 31 décembre 1994 et 1995, enregistrés à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 novembre 1996.

ROMINAY LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Deux Administrateurs

(40339/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

ROMINAY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 25.133.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 mai 1996

- Le mandat d'Administrateur de Monsieur Carlo Schlessler, Monsieur Hubert Hansen et de Madame Yolande Johanns est reconduit pour une période statutaire de 2 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 1998;
- le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A. est reconduit pour une période statutaire de 2 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 1998.

Extrait certifié sincère et conforme
ROMINAY LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40340/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

RADNIK BAUWESEN UND BAUINDUSTRIE A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: 43260 Krizevci, Ulica Kralja Tomislava 45.

Niederlassung: L-1836 Luxembourg, 10, rue J. Jaurès.

Übersetzung aus der kroatischen Sprache

Aufgrund des Artikels 25 der Satzung der FIRMA RADNIK A.G., Krizevci Tomislava 45, ist folgendes zu bemerken:

I. Bescheid

Die Firma RADNIK A.G. Krizevci, Kroatien, Niederlassung Luxembourg, mit dem Sitz in L-1836 Luxembourg, 19, rue J. Jaurès, hört zum 31. Oktober 1996 mit der Arbeit auf und wird auf unbestimmte Zeit stillgelegt.

II. Bescheid

Es wird ein Sitzwechsel angeordnet, so daß der neue Sitz der Niederlassung an der Adresse FIDUCIAIRE ANTONY & PARTNERS S.C., 5, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, G.-D. de Luxembourg, ist.

III. Bescheid

Frau Dalle-Molle Zasadny, Gioia, Dipl.-Bauing., wird der Obliegenheit der Geschäftsführerin der Niederlassung Luxembourg, mit dem Sitz in Luxembourg, enthoben.

Herr Habijanec, Mirko, Dipl.-Bauing., wird zum administrativen Verwalter der Niederlassung Luxembourg, mit dem Sitz in Luxembourg, ernannt.

IV. Bescheid

Die näheren Bestimmungen der Obliegenheitsenthebung der Geschäftsführerin und der Ernennung des administrativen Verwalters werden durch einen separaten Bescheid geregelt.

V. Bescheid

Dieser Bescheid tritt mit dem Tage des Erlasses in Kraft.

Abdruck des Dienstsiegels der Fa. RADNIK und eigenhändige Unterschrift des Direktors, Herrn Ivan Knok, Ing.

Krizevci, den 25. Oktober 1996.

Für die Richtigkeit der Übersetzung
Aux fins de la publication au Mémorial C
A. Gröper-Sajber.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1996, vol. 486, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40334/500/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SOCIETE INTERNATIONALE ITALCEMENTI (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 40.258.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour SOCIETE INTERNATIONALE ITALCEMENTI
(LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme
KREDIETRUST

Signatures

(40348/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

RIES & KAISER, LA NOUVELLE FAÇON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 65, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 19.539.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

- Monsieur Joseph Ries, commerçant, demeurant à Olm,
- Madame Nicole Kaiser, sans état, épouse de Monsieur Joseph Ries, demeurant à Olm.

Lesquels comparants, en leur qualité de seuls associés de la société RIES & KAISER, LA NOUVELLE FAÇON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée avec siège social à Luxembourg,

constituée suivant acte notarié en date du 8 juillet 1982, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 236 du 5 octobre 1982 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte notarié en date du 29 octobre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 22 du 18 janvier 1993, ont déclaré prendre la résolution suivante:

Résolution

Les associés décide de transférer le siège social de Luxembourg à L-4011 Esch-sur-Alzette, 65, rue de l'Alzette, de sorte que l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Esch-sur-Alzette. Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Ries, N. Kaiser, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 1996, vol. 93S, fol. 93, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 novembre 1996.

G. Lecuit.

(40337/220/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SOGECALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 35.200.

La société anonyme SOGECALUX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, et inscrite sous le numéro B 35.200, requiert par la présente, les modifications et inscriptions comme suit:

Inscrire uniquement sous la rubrique commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, Société civile, avec siège social à Luxembourg.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 46, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40351/730/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

PBIB S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Schiller.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 novembre 1996.

E. Schroeder.

(40326/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SOGEFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.917.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SOGEFIN S.A.
Signatures

Deux Administrateurs

(40352/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SODEVIM, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.425.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1996, vol. 486, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour SODEVIM, Société Anonyme
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

(40349/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SODEVIM, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.425.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 3 octobre 1995, le Conseil d'Administration se compose comme suit:
Madame Francine Herkes, employée privée, Luxembourg,
Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart,
Monsieur Roland Frising, licencié en droit, Roodt-sur-Syre.

Commissaire aux comptes:

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.
Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour SODEVIM
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1996, vol. 486, fol. 40, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40350/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SULUXAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 8.869.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SULUXAN S.A.
Signatures
Deux Administrateurs

(40358/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SULUXAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 8.869.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 24 avril 1996

- le mandat d'Administrateur de Messieurs Carlo Schlessner, Hubert Hansen et Madame Yolande Johanns est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1997;

- le mandat de Commissaire aux Comptes de FIN-CONTROLE S.A., est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1997.

Extrait certifié sincère et conforme
SULUXAN S.A.

Signatures
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40359/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SOLVAY FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.650.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1996, vol. 486, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour SOLVAY FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

(40354/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

**SOLVAY FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,
Maison mère de SOLVAY FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.**

Siège social: B-1050 Bruxelles, 33, rue du Prince Henri.
R. C. Bruxelles 5554.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.650.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1995, du Groupe SOLVAY S.A., enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1996, vol. 486, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

(40355/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

TECTO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 35.567.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 13 septembre 1996 que:

- le siège social de la société est transféré du 11, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, novembre 1996.

TECTO LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 486, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): Signature.

(40363/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

TELEFUTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 39.785.

Acte constitutif publié à la page 23948 du Mémorial C, n° 499 du 4 octobre 1996.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 1996, vol. 486, fol. 54, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(40364/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

VIOLET INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1996, vol. 486, fol. 55, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 1996.

VIOLET INVESTMENT S.A.

A. Schmid

Mitglied des Verwaltungsrates

(40374/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SOPALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 25.173.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SOPALUX S.A.
Signatures
Deux Administrateurs

(40356/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

SOPALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 25.173.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 12 mars 1996

- la démission pour raisons personnelles de Messieurs François-Marc Lanners et Germain Menager de leur mandat d'Administrateur est acceptée;
- Messieurs Hubert Hansen, licencié en droit, Mersch et Guy Lammar, employé privé, Itzig sont nommés en tant que nouveaux Administrateurs en leur remplacement. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1998.

Certifié sincère et conforme
SOPALUX S.A.
Signatures
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1996, vol. 486, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40357/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

E.P.A. LUXEMBOURG SCI, EXPLOITATION ET PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE-SUCCESGRANEN-LUXEMBOURG SCI.

Siège social: L-7452 Lintgen, 25, rue Kaasselt.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich,

A comparu:

Monsieur Etienne Debruxelles, gestionnaire administratif, demeurant à B-5070 Fosses la Ville, 72, rue du Bois des Mazuis,

agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire de son frère, Monsieur Thierry Debruxelles, gestionnaire technique, demeurant à B-5070 Fosses la Ville, 72, rue du Bois des Mazuis,

en vertu d'une procuration sous seing privé, faite et donnée à Vitrival en date du 23 octobre 1996,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire, restera annexée au present acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel comparant a arrêté comme suit les statuts d'une société civile qu'il va constituer entre lui et son prédit frère.

1. Objet, Dénomination, Durée, Siège

Art. 1^{er}. La société a pour objet l'acquisition, la vente, la location, la mise en valeur et la gestion de biens mobiliers et immobiliers, ainsi que l'exploitation et la production de tous produits agro-alimentaires.

La société pourra faire toutes opérations mobilières, immobilières ou financières et plus particulièrement cautionner toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son prédit objet ou susceptibles de le favoriser.

Art. 2. La société prendra la dénomination:

EXPLOITATION ET PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE-SUCCESGRANEN-LUXEMBOURG SCI, en abrégé E.P.A. LUXEMBOURG SCI.

Art. 3. Le siège social est établi à Lintgen.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché par simple décision des associés.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant un préavis à donner dans les six premiers mois de l'exercice avec effet au 31 décembre, par lettre recommandée à ses coassociés. Le ou les associés auront le droit de préférence jusqu'à la fin de l'exercice pour le rachat des parts de l'associé sortant.

Les éléments de l'état de situation serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

2. Apports, Capital, Parts Sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à trois cent mille francs (300.000,-), divisé en cent parts (100) parts sociales de trois mille francs (3.000,-) chacune, réparties comme suit:

1.- Monsieur Etienne Debruxelles, gestionnaire administratif, demeurant à B-5070 Fosses la Ville, 72, rue du Bois des Mazuis, quatre-vingt-dix-neuf-parts	99
2.- Monsieur Thierry Debruxelles, gestionnaire technique, demeurant à B-5070 Fosses la Ville, 72, rue du Bois des Mazuis, une part	1
Total: cent parts	100

Art. 6. La transmission des parts sociales s'opérera en observant l'article 1690 du Code civil. Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être transmises à des tiers ou non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés; ces derniers, en cas de refus d'agrément, s'obligent à reprendre les parts moyennant paiement de leur valeur, à fixer par voie d'expertise des éléments de l'état de situation.

Art. 7. Chaque part donne droit à la propriété sociale et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs les associés sont tenus des dettes de la société chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code civil.

Dans tous les actes qui contiendront des engagements au nom de la société, les associés essayeront dans la mesure du possible d'obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'actions et de poursuites que contre la présente société et sur les biens qui lui appartiennent.

Art. 9. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un des associés.

L'incapacité juridique, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou plusieurs des associés ne mettront pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'incapacité, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les copropriétaires indivis sont tenus pour l'exercice de leurs droits de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

3. Gestion de la société

Art. 10. La société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée générale des associés, qui fixera leurs pouvoirs et la durée de leur fonction.

Le ou les gérants représenteront la société tant en justice que vis-à-vis de tiers.

4. Assemblée générale

Art. 11. Les associés se réunissent en assemblée générale toutes les fois que les affaires de la société ou les associés représentant un quart du capital social le requièrent.

Art. 12. Les convocations aux assemblées ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés quinze jours au moins à l'avance avec indication sommaire de l'objet de la réunion.

L'assemblée pourra même se réunir sur simple convocation verbale et sans délai, si tous les associés sont présents ou représentés.

Art. 13. Tous les associés ont le droit d'assister à l'assemblée générale et chacun d'eux peut s'y faire représenter par un mandataire. L'assemblée ne pourra délibérer que si au moins la moitié des associés, représentant la moitié des parts émises, est présente ou représentée.

Lorsque l'assemblée générale est appelée à délibérer dans les cas prévus à l'article 16 ci-après, elle doit être composée au moins des trois quarts des associés représentant les trois quarts de toutes les parts.

Si ces conditions ne sont pas remplies l'assemblée est convoquée à nouveau et elle délibère valablement, quel que soit le nombre des associés et des parts qu'ils représentent, mais uniquement sur les points ayant figuré à l'ordre du jour de la première réunion.

Art. 14. Toutes les délibérations sont prises à la majorité des voix des associés présents, sauf ce qui est stipulé aux articles 13 alinéas 2 et 16 où les décisions devront être prises à la majorité des trois quarts.

Chaque associé présent ou représenté à l'assemblée a autant de voix qu'il a de parts, sans limitation.

Art. 15. L'assemblée générale ordinaire annuelle entend le rapport de la gérance, discute, approuve ou redresse les comptes.

Elle autorise tous actes excédant les pouvoirs du ou des gérants. Elle nomme les gérants et fixe leurs pouvoirs, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat.

Art. 16. L'assemblée générale statuera à la majorité des trois quarts des parts émises sur les propositions de modification des statuts, notamment d'augmentation ou de réduction du capital et de la division afférente en parts sociales; de dissolution, de fusion ou scission ou de transformation en société de toute autre forme, d'extension ou de restriction de l'objet social.

Art. 17. Les délibérations des assemblées sont consignées sur un registre spécial signé par les associés.

5. Etats de situation et répartition du bénéfice

Art. 18. La gérance tient une comptabilité régulière des opérations sociales. Elle établira au 31 décembre et pour la première fois le 31 décembre 1997 un état de situation contenant la liquidation du passif et de l'actif de la société.

Les produits nets de la société, constatés par l'état de situation annuelle, déduction faite des frais généraux, des charges sociales et des amortissements, constituent le bénéfice net.

Ce bénéfice, sauf la partie qui serait mise en réserve par l'assemblée générale ordinaire, sera distribué entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

Art. 19. Toutes contestations éventuelles, qui peuvent s'élever entre associés ou entre la société et un associé ou ayant droit d'associé au sujet des affaires sociales pendant le cours de la société, ou de sa liquidation, sont soumises à la juridiction du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A cette fin, tout associé ou ayant droit d'associé doit faire élection de domicile au siège de la société. A défaut de pareille élection de domicile toutes assignations, significations sont valablement faites au parquet du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg.

6. Disposition générale

Art. 20. Les articles 1832 à 1872 du Code civil ainsi que les dispositions de la loi du 15 août 1915 et ses modifications ultérieures trouvent leur application partout, où il n'y est dérogé par les présents statuts.

Libération des parts sociales:

Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare libérer les parts sociales ci-avant créées moyennant apport des machines et installations telles qu'énumérées sur l'inventaire annexé au présent acte, et évaluées ensemble à trois cent mille francs (300.000,- LUF).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de vingt-cinq mille francs (25.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et ensuite les associés, présents ou représentés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant tous comme valablement convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Est nommé gérant pour une durée indéterminée Monsieur Etienne Debruxelles, prénommé.

Le gérant aura tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature, y compris ceux de donner hypothèque et mainlevée.

Deuxième et dernière résolution

Le siège social est fixé au Castellum Kaasselt, 25, rue Kaasselt à L-7452 Lintgen.

Dont acte, fait et dressé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Debruxelles, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 1996, vol. 94S, fol. 17, case 10. – Reçu 3.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 12 novembre 1996.

P. Decker.

(40382/206/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 1996.

UNION MINIERE, Société Anonyme. Société mère de: UNION MINIERE FINANCE S.A.

Siège social: B-1000 Bruxelles, 31, rue du Marais.

R. C. Bruxelles 85382.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1995, du groupe UNION MINIERE, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1996, vol. 486, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1996.

CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

(40370/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 1996.